



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CANTAL

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°15-2018-081

PUBLIÉ LE 6 NOVEMBRE 2018

Sommaire

Préfecture du Cantal

15-2018-11-06-001 - Arrêté préfectoral n° 2018-1492 du 6 novembre 2018 chargeant Monsieur Serge DELRIEU, Sous-Préfet de Saint-Flour d'assurer la suppléance de Madame Isabelle SIMA, Préfet du Cantal, du mardi 6 novembre 2018 à 17 heures au vendredi 9 novembre 2018 à 12 heures (1 page)

Page 3



PRÉFET DU CANTAL

**Arrêté préfectoral n° 2018-1492 du 6 novembre 2018
chargeant Monsieur Serge DELRIEU, Sous-Préfet de Saint-Flour
d'assurer la suppléance de Madame Isabelle SIMA, Préfet du Cantal
du mardi 6 novembre 2018 à 17 heures au vendredi 9 novembre 2018 à 12 heures**

Le Préfet du Cantal, Chevalier de l'ordre National du Mérite

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

VU le décret de Monsieur le Président de la République en date du 13 octobre 2016 nommant Madame Isabelle SIMA, Préfet du Cantal,

VU le décret de Monsieur le Président de la République en date du 18 mars 2016 nommant Monsieur Serge DELRIEU, Sous-Préfet de Saint-Flour,

VU le décret de Monsieur le Président de la République en date du 10 avril 2018 nommant Monsieur Charbel ABOUD, Secrétaire général de la Préfecture du Cantal,

VU l'arrêté préfectoral n°2018-1466 du 30 octobre 2018 chargeant Monsieur Serge DELRIEU, Sous-Préfet de Saint-Flour, d'assurer la suppléance de Madame Isabelle SIMA, Préfet du Cantal, du mardi 6 novembre 2018 à 17 heures au vendredi 9 novembre 2018 à 8 heures,

CONSIDERANT l'absence concomitante du département du Préfet et du Secrétaire général de la Préfecture du mardi 6 novembre 2018 à 17 heures au vendredi 9 novembre à 12 heures,

SUR proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture du Cantal,

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : Monsieur Serge DELRIEU, Sous-préfet de Saint-Flour, est chargé d'assurer la suppléance des fonctions de Préfet du Cantal du mardi 6 novembre 2018 à 17 heures au vendredi 9 novembre à 12 heures.

ARTICLE 2 : Les dispositions de l'arrêté préfectoral n°2018-1466 du 30 octobre 2018 chargeant Monsieur Serge DELRIEU, Sous-Préfet de Saint-Flour, d'assurer la suppléance de Madame Isabelle SIMA, Préfet du Cantal, du mardi 6 novembre 2018 à 17 heures au vendredi 9 novembre 2018 à 8 heures, sont abrogées.

ARTICLE 3 : Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture du Cantal et Monsieur le Sous-préfet de Saint-Flour sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Le Préfet,

signé

Isabelle SIMA